



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES ÉCOLE DE LA FARANDOLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 11 décembre 2024 en virtuel

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Marie-Christine Dion, membre présidente
Monsieur Michael Ross, membre vice-président
Madame Maude Côté, membre parent
Madame Marie-Hélène Lemoyne, membre parent
Madame Mélissa Robidas Bédard, membre parent substitut

Monsieur Stéphane Roy, enseignant
Madame Julie Lavoie, enseignante
Madame Marika Gagnon-Lacoursière, technicienne en éducation spécialisée
Madame Katia Robitaille, technicienne au Service de garde

ÉTAIENT ABSENTES

Madame Julie Mercier, membre parent
Madame Chantal Talbot, psychoéducatrice

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Valérie Lalancette, directrice
M. Denis Savard, membre du conseil de quartier de Sainte-Thérèse de Lisieux

1. MOT DE BIENVENUE et VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Valérie Lalancette, directrice, accueille les membres du conseil d'établissement. Le quorum est constaté et la séance ouvre à 19 h01.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

M Savard est présent comme personne du public. Il fait partie du conseil de notre quartier. Il se préoccupe de la sécurité de nos élèves. Il présente la possibilité de soumettre un projet qui améliorera la sécurité des élèves aux abords de l'école et de participer à un programme de financement offert par la Ville de Québec allant jusqu'à 3000\$.

Il nous assure que le conseil de quartier de Sainte-Thérèse de Lisieux montre de l'ouverture à appuyer un projet qui serait soumis par l'école. Les rencontres du conseil de quartier ont lieu le troisième lundi de chaque mois.

Une demande d'atelier de formation en sécurité routière pour nos élèves de 5^e et 6^e année peut être faite à Accès transport viable.

M. Savard nous informe aussi du service 311. C'est un service de la ville de Québec pour différentes situations en lien avec la sécurité.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Roy que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 6 novembre 2024.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Roy que le compte-rendu de la séance soit adopté en apportant deux petites corrections.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 6 NOVEMBRE

Mme Julie Lavoie fait un suivi au sujet de la campagne de financement. Un compte école a été ouvert mais n'a pas été publicisé. Cette possibilité pourra être envisagée pour une future campagne. La campagne s'est bien déroulée.

Mme Valérie Lalancette fait un suivi au sujet du projet de friperie. Il y a eu de la publicité via la page Facebook et via le Farandole en bref. Plusieurs familles font des dons de vêtements.

Mme Valérie Lalancette fait un suivi au sujet de la demande de dérogation aux normes et modalités des 4e année de la classe de 4-5e année. Mme Vanessa a informé les parents concernés, par courriel, de cette dérogation.

6. MESURES BUDGÉTAIRES

Une capsule d'information présentant les changements aux mesures budgétaires est visionnée.

Mme Valérie Lalancette présente les sommes d'investissement (fond 1 et fond 3) attribuées par le Centre de services scolaire qui totalisent 52 200\$. À partir de cette année, les écoles doivent planifier un budget de fonctionnement équilibré. Les surplus seront récupérés en fin d'année. Cette modification aux règles budgétaires amène les écoles à revoir leurs stratégies pour la planification de projet d'investissement de grandes envergures. Ces projets devront être présentés au CSS qui priorisera les projets en fonction de certains critères préétablis.

7. PHOTO SCOLAIRE

Les parents sont consultés sur leur satisfaction des photos scolaires. Cette année, la compagnie Belco a été choisie pour les photos scolaires. Nous avons eu de bons commentaires et aucun commentaire négatif n'a été transmis. Nous avons fait une soumission avec Photo Repensée pour l'année prochaine mais, pour l'instant, ils ne prennent plus de nouveaux clients. Si jamais ils ont de la place, ils vont nous contacter aux environs du mois de février. Les prix semblent comparables à ceux de la compagnie Belco. Les parents semblent toutefois vouloir poursuivre avec la compagnie Belco étant donné la satisfaction des parents.

8. COSP

Mme Valérie Lalancette présente la planification annuelle des COSP au 3e cycle. Des activités



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

sont proposées pour les 3 axes.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Roy que la planification annuelle de l'enseignement des COSP soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. POLITIQUE ALIMENTAIRE

Mme Katia Robitaille présente un changement proposé à la politique alimentaire dans la régie interne du SDG. Ce changement implique que seuls l'eau, le lait, le jus de légumes et les jus de fruits dans une boîte à boire seront acceptés comme breuvages.

IL EST PROPOSÉ par madame Marika Gagnon-Lacoursière que la politique alimentaire soit adoptée avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. PROJET ÉDUCATIF

L'évaluation du projet éducatif à la suite des résultats de la 1re étape est présentée en fonction des 3 objectifs. Mme Valérie fait le point sur les moyens mis en place pour atteindre chacun des objectifs.

11. Évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation

En 2023-2024, il y a eu 50 plaintes sur des situations de violence, quatre plaintes d'intimidation et aucune plainte pour des gestes de violence à caractère sexuel. Toutes les plaintes ont été traitées.

12. COUPS DE CŒUR DE LA FARANDOLE

M. Maxime a reçu un coup de cœur pour le mini hockey.

M Louis Philippe a reçu un coup de cœur pour l'obtention d'une subvention de Desjardins pour l'achat de nouveaux costumes de Cheerleading.

Coup de cœur pour le conseil des élèves.

13. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE

Madame Dion met son chapeau de maman et nous informe que ses enfants sont souriants à l'école. Elle est satisfaite des discussions qu'elle a avec les membres du personnel.

14. INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Ross avait de l'information à nous présenter sur le budget mais celle-ci a été abordée par Madame Valérie au point 6.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

15. INFORMATION DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE.

La programmation de la semaine de relâche sera envoyée aux parents le 20 décembre. Une réponse sera envoyée aux parents le 13 janvier. La prochaine journée pédagogique du 6 janvier 2025 sera une journée sous le thème du cocooning. Les élèves sont invités à apporter leur déjeuner et un jeu de la maison.

16. INFORMATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ.

Aucun membre de la communauté n'est présent.

17. INFORMATION DE LA REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION.

Madame Valérie souligne une belle entraide entre les membres du personnel et l'arrivée d'une nouvelle TES en janvier pour nos tous petits.

18. Varia

Aucun point en varia n'a été ajouté.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Julie Lavoie que la séance soit levée à 20h23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Christine Dion, présidente

Valérie Lalancette, directrice